

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 22/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
28	23	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Seine-et-Marne
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 22 Juin à 18:30, le Conseil Syndical du SMEAPN s'est réuni à la STEP NEMOSIA, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian PEUTOT, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par mail aux membres élus, le 16/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été déposés sur le site du SMEAP, le 16/06/2026.

Présents : Mmes : BONIN Fannie, GORNES Laure, MARCANDELLA RAVANNE Iris, MESSIAS Marinette, LISSA Daniel MM : BRIAND Thierry, CHAMOREAU Christophe, DEROUARD Dominique, DESSIENNE SIMON, DOS SANTOS David, DOUINE Jean-Luc, DUMAY Jean Claude, COFRECES Segundo, JEULIN Fabrice, KINDERF Gilles, CARBONE Carlo, LAJARRIGES Christian, PEUTOT Christian, RATIER François, TRAVERS-MOUSSINET Michel, VILLENEUVE Gregory, JAIRE Eric, JOUSSIAN Gaetan

Excusés : M. LABELLE Maxime pouvoir M. CARBONE Carlo

Absents : Mrs DOUANNE Bruno, ORIGNE Thierry, LANDAIS Bruno, COURTOIS Pascal,

Invité(s) : Mme BOISSY Véronique, MM : GIAMINARDI Bernard, KOTTELAT Mathieu, PITREY Gino

A été nommé(e) secrétaire : Mme MARCANDELLA RAVANNE Iris

2026_010 – AVENANT N°4 DE LA CONVENTION ET NOMINATION DU REPRESENTANT AUPRES DE ID77

Vu la délibération 2025_031 du 23 septembre 2025 portant sur l'adhésion au groupement d'intérêt public ID77

Vu l'installation des membres du comité syndical au 23 avril 2026, faisant suite aux dernières élections municipales et communautaires.

Le Président a demandé à l'assemblée délibérante, d'accepter les modifications de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé ID77 portant sur les termes du nouvel Avenant n°4 (joint en annexe à la délibération)

Le Président a rappelé qu'en vertu du renouvellement des membres du Conseil Syndical et l'obligation de celui-ci de renommer un élu pour représenter le SMEAPN au sein de l'assemblée générale d'ID77

Monsieur Christophe CHAMOREAU se portant candidat,

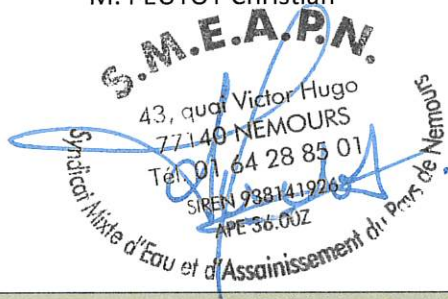
Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité:

- Désigne M. Christophe CHAMOREAU comme représentant du SMEAPN auprès de l'assemblée générale du Groupement d'intérêt général " ID77"
- Accepte les modifications de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé ID77, portant sur les termes de l'avenant n° 4

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
Nemours, le 22/06/2026

Le Président
M. PEUTOT Christian



Secrétaire de séance
Mme MARCANDELLA RAVANNE Iris

P/0

Publicité des actes de la commune par voie d'affichage le